

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1. Acceptation des Conditions Générales de Vente. Les présentes conditions générales de vente (« CGV ») régissent toute transaction effectuée entre le vendeur et son client. En conséquence, le simple fait de passer Commande implique leur acceptation pleine et entière. Elles prévalent sur tout autre document contractuel et notamment dans les éventuelles conditions générales d'achat du Client. Les présentes CGV sont mises à la disposition des clients sur <https://www.bayard-editions.com/espaceprofessionnelmilanbayard/> où elles sont directement consultables et peuvent également leur être communiquées sur simple demande par tout moyen. **Article 2. Commandes.** Les commandes doivent être acceptées par le vendeur qui se réserve la possibilité de les refuser, notamment en cas d'indisponibilité des produits et/ou en cas d'erreur manifeste sur le prix. L'acceptation de la commande par le vendeur résulte de l'établissement et l'envoi du bon de commande par voie électronique. Toute demande de modification ou de résolution de la commande demandée par le client après acceptation du bon de commande ne peut être prise en compte, sauf accord du vendeur. Le Vendeur est tenu de livrer les produits commandés. En cas d'indisponibilité des produits après signature du bon de commande, le vendeur en informera le client dans les meilleurs délais. Dans cette hypothèse, le client aura la possibilité de demander l'annulation ou l'échange de sa commande. Toute annulation de Commande, suite à une indisponibilité de produit(s), donnera lieu à un avoir par le Vendeur des sommes éventuellement payées par le Client en paiement desdits produits. **Article 3. Prix.** Les prix figurant sur le bon de commande sont indiqués en euros TTC et s'entendent hors participation aux frais de traitement. Des frais de logistique, de traitement et de port seront, le cas échéant, facturés au Client. Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application de la législation sont à la charge du Client, y compris en cas de livraison à l'étranger. Le Vendeur se réserve la possibilité de modifier ses prix à tout moment, mais les Produits seront facturés sur la base des prix fixés dans le bon de commande. En aucun cas, les paiements dus ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque réduction ou compensation sans l'accord écrit du vendeur. Le vendeur se réserve le droit de refuser toute commande ou toute livraison en cas de litige avec le client. Le/les produit(s) demeurent la propriété du vendeur jusqu'au complet paiement du prix. En cas de défaut de paiement à son échéance, le Vendeur se réserve la possibilité de revendiquer le(s) produit(s). **Article 4. Facturation** Une facture est établie par le Vendeur 1) Pour les livraisons de produit(s) : après la livraison 2) Pour les prestations de service : dès la fin de l'exécution des services. **Article 5. Paiement.** Sauf accord particulier, le prix de vente est payable, avant 30 jours à compter de la date d'émission de la facture. Au-delà, des pénalités égales à 3 fois le taux d'intérêt légal seront appliquées à compter du jour suivant la date de règlement portée sur la facture sans qu'un rappel soit nécessaire. Le client sera, en outre, redevable d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. Le défaut de paiement à échéance entraîne également l'exigibilité de l'ensemble des factures émises par le vendeur ainsi que la déchéance, le cas échéant, des termes consentis par le vendeur. L'exécution des commandes en cours peut être suspendue par le vendeur. **Article 6. Livraison.** Le(s) produit(s) sont livrés à l'adresse de livraison indiquée par le client par email. Les commandes seront expédiées par le vendeur dans les meilleurs délais. Dans le cas où les produits ne pourraient être livrés à la date de livraison convenue par les Parties, le vendeur s'efforcera d'en informer le client dans les meilleurs délais. Le dépassement de ce délai ne peut donner lieu à aucune retenue ou indemnité. En cas d'indisponibilité, la commande sera annulée de plein droit. Dans cette hypothèse, le vendeur indiquera au Client la

date à laquelle les Produits seront de nouveau disponibles, pour que le client puisse passer une nouvelle commande à cette date. Le Vendeur se réserve la possibilité de différer la date de livraison des notamment en cas d'indisponibilité, et de procéder à un envoi différé (les frais de traitement et d'expédition ne seront facturés par le vendeur que pour un seul envoi). Les risques de perte et/ou de détérioration seront transférés dès la livraison au client qui assume les risques liés au transport lorsque le transport n'est pas effectué par le vendeur. **Article 7. Réception et retour des produits** A réception, le client est tenu de vérifier la conformité des produits livrés et l'absence de vice apparent. Le client devra indiquer sur les documents de transport toutes réserves. Conformément à l'article L.133-3 du code de commerce, le client devra notifier au transporteur dans un délai de trois (3) jours les réserves exprimées par lettre recommandée et en adresser copie au vendeur à l'adresse électronique suivante : commandesvhd@groupebayard.com **Article 8. Conformité et vices cachés** Si aucune réclamation ou réserve n'est formulée par le client dans un délai de cinq (5) jours à compter de la réception des produits, ils seront considérés comme conformes à la Commande, en qualité et quantité, et ne seront plus repris ni échangés. En cas de prestations de service, le client dispose d'un délai de trois (3) jours à compter de l'exécution des services pour formuler par écrit une réclamation. Le vendeur s'engage à échanger les produits ou à émettre un avoir lorsque les produits 1) ne correspondent pas à la commande du client ou 2) sont affectés d'un défaut caché. Dans tous les cas, le client s'engage à justifier de la non-conformité ou du défaut caché de manière détaillée et par écrit et à renvoyer le ou les produits concernés dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date à laquelle le client aura informé le vendeur dudit défaut ou de ladite non-conformité. Après vérification, le vendeur procédera, au choix du client, à l'échange ou à l'émission d'un avoir. Les frais de livraison (aller) seront remboursés sur la base du montant facturé à ce titre au client et les frais de retour seront remboursés au client sur présentation des justificatifs. **Article 9. Responsabilité.** Les produits proposés sont conformes à la législation française. La responsabilité du vendeur ne saurait être engagée en cas de livraison à l'étranger et de non-respect de la législation locale. Il appartient au client de vérifier auprès des autorités locales les possibilités d'importation et/ou d'utilisation des produits. Les photographies et les textes reproduits sur les catalogues et documents ne sont pas contractuels. Le vendeur ne saurait être tenu responsable en cas d'indisponibilité des produits, de dommage indirect ou encore en cas de force majeure conformément à l'article 1218 du Code civil. De la même manière, aucun retard de livraison ne peut donner lieu à pénalités. Si la responsabilité du vendeur devait néanmoins être retenue, le montant des dommages et intérêts qui pourraient être mis à la charge ne saurait excéder, tous préjudices confondus, les sommes effectivement perçues par le vendeur au titre de la commande. Le client s'engage expressément à respecter les exigences fixées par la Loi Lang n° 81-766 du 10 août 1981 **Article 10. Propriété intellectuelle.** La Commande n'implique aucune cession ou licence sur les droits de propriété intellectuelle sur les Produits. **Article 11. Loi applicable et compétence.** Le présent Contrat est soumis à la loi française. A défaut d'accord amiable entre les Parties, tout litige lié au présent Contrat relèvera de la compétence exclusive des tribunaux de Paris.